



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 22 mars 2017 à 19h00, au Centre administratif, 2046 chemin St-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

Présent:	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire
	Debbie Cornforth	Commissaire-parent
	Sara Downs	Commissaire (vidéoconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent (vidéoconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (vidéoconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (vidéoconférence)
	Cameron Lavallee	Commissaire
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Jean Robert	Vice-président
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Aline Visser	Commissaire (téléphone)
Absent :	Jo-Ann Toulouse	Commissaire
Autre:	Position Vacant	Commissaire-parent, besoins spéciaux
En présence:	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien informatique
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines & Directrice générale adjointe
	Yves Lambert	Trésorier, SECQ
	Yves Lorange	Directeur des ressources financières et matérielles et transport scolaire
	Melanie Simard	Secrétaire de réunion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement
	Sandra W. Griffin	Secrétaire générale

**17-03.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h02.

**17-03.02 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité; d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**17-03.03**      **Période de questions réservée au public**

Il n'y a eu aucune question.

**17-03.04**      **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**17-03.05**      **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

**17-03.06**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 février 2017**

Y. Lambert est arrivé à 19h07
--

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 15 février 2017 tel qu'il a été distribué.

Les commissaires W. Marois et E. Paradis s'abstiennent de voter.

**17-03.07**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**17-03.08**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants:

- Séance extraordinaire – 20 février 2017
- Rencontre avec le Ministre Duclos – 28 février 2017
- Réunion du Comité exécutif de l'ACSAQ – 1<sup>e</sup> mars 2017
- Rencontre avec le Ministre Proulx – 2 mars 2017
- Rencontre du Comité de vérification de l'ACSAQ – 3 mars 2017
- Rencontre de l'ordre du jour – 14 mars 2017
- La Fondation des petits bonheurs d'école – 5 avril 2017

**17-03.09**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants:

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Portail Parents
- c) Rapport sur les résultats du MEES 2016
- d) Festival des arts de la scène
- e) Comités des relations de travail
  - i) Employés cadre – directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Directions d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

Affaires nouvellesa) Calendrier scolaire 2017-2018 – Éducation des adultes et formation professionnelle (adoption)

ATTENDU QUE l'article 238 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire doit établir le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique;

ATTENDU QU'EN vertu de la convention collective des enseignants, le comité formé pour examiner le calendrier scolaire doit être consulté;

ATTENDU QUE le calendrier a été examiné par le comité d'école lors de la rencontre tenue le 13 décembre 2016;

ATTENDU QUE le calendrier a été officiellement adopté le 9 janvier 2017 lors de l'assemblée générale du Centre de formation Eastern Québec;

ATTENDU QUE les deux comités recommandent l'adoption du calendrier proposé pour l'année scolaire 2017-2018;

Il est PROPOSÉ par C. Lavalée, APPUYÉ par D. DOWNS et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec adopte le calendrier scolaire (éducation des adultes et formation professionnelle) pour l'année scolaire 2017-2018, tel qu'il apparaît à l'**annexe 1** du présent procès-verbal.

b) Révision du calendrier scolaire 2016-2017 – Secteur jeunes, région de Québec

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a recommandé, lors de la séance ordinaire du 15 juin 2016, l'adoption du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 (secteur jeunes, région de Québec);

ATTENDU QU'une journée pédagogique était prévue le 11 mai et une journée de fermeture d'urgence le 12 mai;

ATTENDU QUE la journée de fermeture d'urgence du 12 mai est maintenant une journée scolaire régulière;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires adopte le calendrier scolaire révisé pour l'année scolaire 2016-2017 (secteur jeunes, région de Québec), avec le changement que la journée pédagogique du 11 mai soit reporté au 12 mai et que le 11 mai soit une journée scolaire régulière.

M. Sutherland a quitté à 19h39
---

c) Empiètement de terrain - Chibougamau

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec donne à la Ville de Chibougamau la permission d'utiliser, pour un passage piétonnier, une parcelle du terrain de l'École MacLean Memorial;

ATTENDU QUE le voisin immédiat de l'École a un garage dont le toit empiète un peu sur le passage piétonnier;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par C. Guay et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec accorde la permission pour cet empiètement; et

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec autorise le directeur général, M. Stephen Pigeon, à signer, au nom de la Commission scolaire, le document intitulé *Cession d'un droit d'usage aliénable* (dossier #16G13900292) qui détaille la raison d'être de cette permission.

d) Vente d'un terrain - Shawinigan

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) souhaite se départir d'un terrain vacant sur la rue des Cèdres à Shawinigan, connu et désigné comme étant le lot 3 451 660, en vertu de la résolution 17-02.12 c) adoptée lors de la réunion du Conseil des commissaires du 17 février 2017;

ATTENDU QUE le dit terrain n'a pas de valeur ajoutée dans la poursuite du mandat de l'école secondaire de Shawinigan;

ATTENDU QUE le mandat a été confié à la Société québécoise des infrastructures (SQI) pour la mise en vente de ce terrain par appel d'offres public;

ATTENDU QUE l'ouverture des appels d'offres a été effectuée par la SQI;

ATTENDU QUE la SQI a reçu une seule soumission d'un montant de vingt-deux mille cent dollars (22 100 \$) de la part de Câblage sur demande inc.;

Il est PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par C. Falle et résolu à l'unanimité; QUE la CSCQ accepte de céder à Câblage sur demande inc. le terrain situé sur la rue des Cèdres à Shawinigan et désigné par le lot 3 451 660 pour un montant de 22 100 \$; et

QUE le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec autorise le directeur général à signer tous les documents afférents à cette vente

e) Règlement concernant le jour, la date et l'endroit des séances ordinaires (dépôt)

Le règlement concernant le jour, la date et l'endroit des séances a été déposée aux fins d'adoption.

f) Approbation de la composition du Comité de répartition des ressources

ATTENDU QU'À l'article 31 du projet de loi n° 105 : Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, on a inséré, à la suite de l'article 193.1, les articles 193.2, 193.3, 193.4 et 193.5;

ATTENDU QUE l'article 193.2 stipule que la commission scolaire doit instituer un comité de répartition des ressources formé d'au plus 15 membres, incluant le directeur général;

ATTENDU QUE la personne des Services éducatifs qui est responsable des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage doit faire partie du comité;

ATTENDU QUE les membres du comité doivent, en majorité, être des directeurs d'école et de centre;

ATTENDU QUE le comité doit comprendre au moins un directeur d'une école offrant de l'éducation préscolaire ou de l'enseignement primaire, un directeur d'une école offrant de l'enseignement secondaire et un directeur de centre et que ces derniers doivent être choisis par leurs pairs;

ATTENDU QU'AU moins un membre du comité doit faire partie du personnel de gestion de la Commission scolaire qui n'a pas été précisément mentionné dans les paragraphes précédents;

ATTENDU QUE le comité peut demander à d'autres membres du personnel de la Commission scolaire d'assister aux rencontres du comité, sans qu'ils y aient droit de vote;

ATTENDU QUE le comité de répartition des ressources doit être institué au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2017;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec est en accord avec la structure susmentionnée et qu'elle désire former le comité avant le 1<sup>er</sup> juillet 2017;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU à l'unanimité QUE le Conseil des commissaires approuve la formation d'un comité de répartition des ressources composé des neuf (9) membres suivants : le directeur général, la directrice du Service des ressources humaines, la directrice des Services éducatifs complémentaires, le directeur du Service des ressources financières, un (1) directeur de centre, un (1) directeur d'école secondaire, un (1) directeur d'école primaire, un (1) directeur d'une école offrant le niveau primaire et le niveau secondaire et un (1) directeur d'une école située en région éloignée.

g) Centre de pédopsychiatrie - Transport

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec (CSCQ) reçoit des demandes de transport vers le Centre de pédopsychiatrie;

ATTENDU QUE la CSCQ ne possède pas les infrastructures ou le budget nécessaires pour offrir ce transport;

ATTENDU QUE le coût de ce transport est d'au moins 60 \$ par jour et qu'il n'est pas prévu au budget;

ATTENDU QUE le coût d'un transport vers le Centre de pédopsychiatrie ne peut pas être adéquatement évalué ou prévu au budget, puisqu'il est impossible de prévoir la durée d'un tel transport;

ATTENDU QUE les commissions scolaires francophones de notre territoire qui n'offrent pas de transport adapté délèguent aux parents la responsabilité d'assurer le transport de leur enfant vers le Centre de pédopsychiatrie pour ce genre de situation;

ATTENDU QUE le comité consultatif du transport de la CSCQ recommande de ne pas prendre de telles demandes en considération;

Il est PROPOSÉ par E. Paradis, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité QUE la Commission scolaire Central Québec accepte la recommandation du comité consultatif du transport à l'effet de refuser les demandes de transport vers le Centre de pédopsychiatrie; et

QUE la Politique de transport scolaire de la CSCQ soit amendée en ce sens.

h) Entente avec divers services de sécurité publique

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec la Sûreté du Québec (SQ) au nom des écoles suivantes qui sont sous leur juridiction: École Dollard-des-Ormeaux, École secondaire de La Tuque, École MacLean Memorial, École primaire de Portneuf, École secondaire de Shawinigan et École primaire de Valcartier;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec le Service de police de la Ville de Québec au nom des écoles suivantes qui sont sous leur juridiction: Centre de formation Eastern Québec, École primaire de l'Everest, École primaire Holland, École secondaire Q.H.S., École secondaire Saint-Patrick, École Saint-Vincent et École primaire de Sainte-Foy;

**Affaires nouvelles (continué)**h) Entente avec divers services de sécurité publique (continué)

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec la Direction de la police de la Ville de Trois-Rivières au nom des écoles suivantes qui sont sous leur juridiction: École primaire de la Mauricie et Académie de Trois-Rivières;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec Le Service de sécurité publique de Saguenay au nom de l'École régionale Riverside;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec Le Service de la sûreté municipal de Thetford Mines au nom de l'École primaire Saint-Patrick / École A.S. Johnson Memorial;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec doit signer une entente avec le « Naskapi Police Force » au nom de l'École Jimmy Sandy Memorial;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par D. Cornforth et RÉSOLU à l'unanimité; QUE la Commission scolaire Central Québec, représentée par le Président du Conseil des commissaires, M. Stephen Burke, et le Directeur général, M. Stephen Pigeon soit autorisé à signer les ententes avec chacun des divers services de sécurité publique mentionnés ci-dessus.

i) Recommandation de la Protectrice de l'élève - Demande de révision d'un arrêt d'autobus

Cet item est reporté jusqu'à nouvel ordre.

j) Recommandation de la Protectrice de l'élève - Demande d'allocation au déplacement

Cet item est reporté jusqu'à nouvel ordre.

**Rapport des comités**a) Comité exécutif

Il n'y a eu aucune rencontre.

b) Comité des parents

Il n'y a eu aucune rencontre.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Il n'y a eu aucune rencontre.

**17-03.11**      **Rapport des comités (continué)**

d) Comité consultatif de transport

Une rencontre a eu lieu le 2 mars 2017. E. Paradis a fait un compte rendu de la rencontre, elle a mentionné que l’item principal était la révision de la Politique de transport scolaire qui sera présentée aux fins de consultations lors d’une prochaine séance du Conseil des commissaires.

e) Comité de vérification

Il n’y a eu aucune rencontre.

f) Comité d’évaluation du Directeur général

Il n’y a eu aucune rencontre.

g) Comité d’éthique et gouvernance

Il n’y a eu aucune rencontre.

h) Comité des ressources humaines

Il n’y a eu aucune rencontre.

**17-03.14**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du Conseil d’administration

La prochaine rencontre du Conseil d’administration aura lieu le 7 avril 2017.

b) Rapports des comités

S. Burke et D. Ford-Caron ont fait de brefs compte rendu sur les diverses réunions de comités qui ont eu lieu depuis la dernière séance du Conseil des commissaires.

**17-03.13**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le vendredi, 21 avril 2017 à 19h00.

**17-03.14**      **Période de questions**

a) Public

Y. Lambert a demandé si les écoles recevront du matériel pédagogique pour le nouveau programme d’éducation financière qui débutera à l’année scolaire 2017-2018. S. Pigeon n’avait aucune information à cet effet, des informations seront recueillies et ramenées à la prochaine séance en avril du Conseil des commissaires.

**17-03.14**      **Période de questions (continué)**

b) Commissaires

Il n'y eu aucune question.

**17-03.15**      **Session à huis clos**

Aucune session à huis clos n'a eu lieu.

**17.03.16**      **Ajournement**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par H. Clibbon de lever la séance à 20h13.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale

Stephen Burke  
Président

Adopté le 21 avril 2017.

## CALENDRIER 2017-2018 CALENDAR

## CENTRE DE FORMATION EASTERN QUÉBEC LEARNING CENTRE

Juillet / July 2017						
S	M	T	W	T	F	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août / August 2017						
S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre / September 2017						
S	M	T	W	T	F	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre / October 2017						
S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre / November 2017						
S	M	T	W	T	F	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre / December 2017						
S	M	T	W	T	F	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Janvier / January 2018						
S	M	T	W	T	F	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Février / February 2018						
S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

Mars / March 2018						
S	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Avril / April 2018						
S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Mai / May 2018						
S	M	T	W	T	F	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Juin / June 2018						
S	M	T	W	T	F	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet / July 2018						
S	M	T	W	T	F	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

 Congés / Holidays

 Congé des Fêtes /  
Christmas Holidays

 Premier jour FG /  
First day Gen Ed

 1 Journée péd. commune - CQSB /  
1 Common Ped day - CQSB

 5 Journées pédagogiques /  
5 Pedagogical days

 Dernier jour FG / Last day Gen Ed  
 Dernier jour FP / Last day Voc Ed

6 ped day 194 school days